



20h / 5 matinées  
(AM – 8h à 12h)



83.000 CFP p/p



Toute personne occupant un poste de Responsable et de gestionnaire paie ou similaire

Être en mesure d'établir une fiche de paye simple (dont le salaire brut est inférieur au plafond des cotisations sociales) sans logiciel paramétré.

Savoir déterminer le taux horaire.

Savoir calculer les heures supplémentaires.



### Pédagogie active

Études de cas pratiques. Les participants doivent se munir d'une calculatrice. Une Auto-évaluation de la progression des compétences est effectuée pré et post formation.



20 ans d'expérience professionnelle dont 15 ans en cabinet d'expertise comptable permettent à l'intervenante d'approcher les différentes branches de la gestion d'entreprise d'une part, et de répondre aux réelles attentes des stagiaires et des entreprises.



### Pour aller + loin

La fiche de paye niveau III



Tel. 410 400

[Info@scienteo.com](mailto:Info@scienteo.com)

[s.molinier@scienteo.com](mailto:s.molinier@scienteo.com)

# Comptabilité

## La fiche de paye, niveau II « Maîtriser le calcul de la paie »

### Objectifs

Maîtriser les principaux éléments juridiques et pratiques permettant d'établir une fiche de paye.

### Déroulé pédagogique

- ✦ **Gérer et indemniser les congés payés, la maladie...**
- ✦ **La fonction Paie : mensualisation, temps complet et temps partiel**
- ✦ **Le traitement de la rémunération**
  - Heures supplémentaires et repos compensateur
  - Heures complémentaires
  - Impact des jours fériés
- ✦ **Les congés payés : calcul des indemnités**
- ✦ **Le traitement de la maladie : calcul des indemnités (CDI)**
- ✦ **Avantages en nature**
- ✦ **Saisie Arrêt sur salaire**
- ✦ **Les cotisations sociales :**
  - Régularisations trimestrielles et annuelles
  - Déclarations trimestrielles et mensuelles
- ✦ **La rupture du contrat de travail : les indemnités à verser**
  - CDI
  - CDD
- ✦ **Le certificat de travail et le reçu pour solde de tout compte**